

**SICAV ENTREPRISE**  
Société d'Investissement à Capital Variable  
Agrément du CMF n°04-2005 du 16 février 2005  
**Siège Social** : 17, Rue de Jérusalem- 1002 Tunis

**Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 mai 2021**

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes pour l'exercice 2020, les approuve dans leur intégralité ainsi que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion.

**Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité**

**DEUXIEME RESOLUTION**

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution de l'intégralité des sommes distribuables.

En conséquence, la somme à distribuer par action s'élève à **4,222 dinars**. La mise en paiement des dividendes se fera à partir du **31 mai 2021**.

Le reliquat provenant des arrondis soit 84,608 dinars sera affecté au compte report à nouveau.

**Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité**

**TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

**Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité**